

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°13 du 13 juin 2001 - 2 pages

Cultures Légumières

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR–FINISTERE :

Les populations de pucerons verts et de pucerons noirs sont faibles. Toutefois, dans quelques rares parcelles, des colonies de pucerons noirs peuvent être observées dans quelques capitules.

L'activité des micro-hyménoptères est toujours importante. Les auxiliaires sont bien installés : punaises anthocorides, larves de coccinelles et larves de syrphes.

En règle générale, il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons.

En présence de pucerons noirs, intervenir avec PIRIMOR G à 0,75 kg/ha, insecticide moins agressif vis à vis de la faune auxiliaire et dont le délai d'emploi avant récolte est de 7 jours.

ILLE ET VILAINE :

Les populations de pucerons verts et de pucerons noirs se maintiennent à des niveaux très faibles.

L'activité des micro-hyménoptères est toujours importante. Bonne présence des auxiliaires : punaises anthocorides et larves de coccinelles.

Il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons pour le moment.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR–FINISTERE–ILLE ET VILAINE

Les attaques de mildiou évoluent lentement. Très peu de foyers sont observés. Par contre, les symptômes sur feuilles et sur tiges sont disséminés dans toute la parcelle.

Le mildiou reste actif mais les fructifications sont moins importantes que la semaine dernière. Compte tenu des risques de pluie annoncés par Météo France, de nouvelles contaminations importantes pourraient se produire.

MAINTENEZ LA PROTECTION.

Renouvelez les traitements en alternant les matières actives.

Respectez les délais d'emploi avant récolte.

DORYPHORE

Des doryphores ont été observés dans quelques rares parcelles dans les secteurs du Conquet et de Ploudalmézeau.

En présence de doryphores, lors du traitement fongicide ajoutez un insecticide à la bouillie en vérifiant la compatibilité avec le fongicide utilisé. De nombreux produits sont homologués.



Prochain bulletin : le 21 juin 2001

Pomme de terre-mildiou : maintenir la protection.
Artichaut-pucerons : populations faibles.
Chou-mouche : fin du pic d'activité .

Situation sanitaire mildiou des parcelles de pommes de terre suivies dans les Côtes d'Armor, le Finistère et en Ille et Vilaine

Région \ Classe		1 Pas de symptômes	2 Qq symptômes, pas de foyer	3 Foyer (s) constitué (s)
Côtes d'Armor (22)		Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles
29	St Pol de Léon	Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles
29	Le Conquet-Ploudalmézeau	Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles
35	Ille et Vilaine (35)	Parcelles peu développées	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles

P61

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

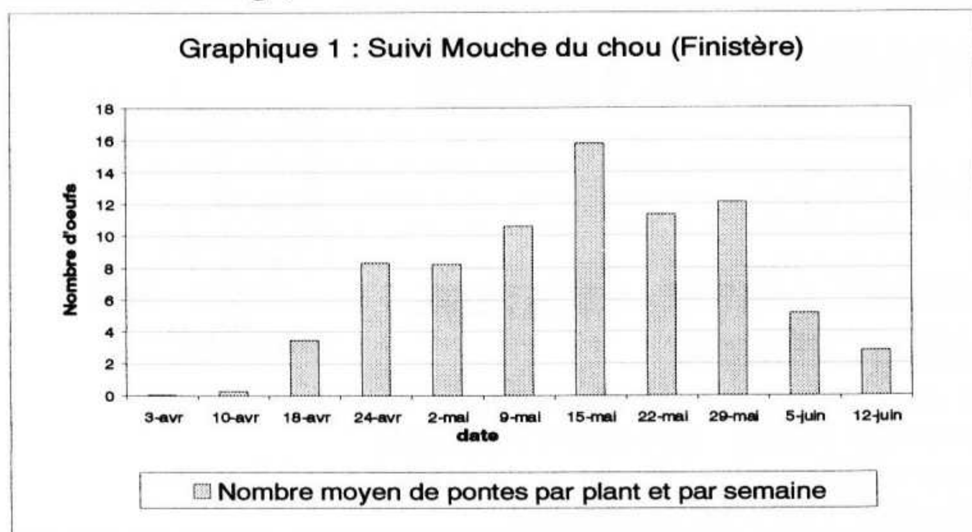
Tarif Courrier 555 Frs - Fax 655 Frs - Courrier électronique 355 Frs

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR–FINISTERE-ILLE ET VILAINE

Les pontes de mouche sont en nette diminution, on assiste à la fin du pic d'activité des mouches pour l'ensemble de la zone de production (Côtes d'Armor : 8 œufs en moyenne par pied et pour une semaine, Finistère : 3 œufs, Cf. graphique 1, ci-dessous).
Compte tenu de la baisse générale d'activité des mouches et du stade avancé des cultures, il est inutile d'intervenir contre la mouche. Par contre, maintenir la protection des pépinières (traitement ou bâchage).



PUCERONS -TEIGNES - PIERIDES - ALTISES

FINISTERE

La présence des pucerons cendrés se limite à quelques petites colonies sur l'ensemble des parcelles suivies. Les populations restent à un niveau faible.
De petites populations de teignes sont observées sur l'ensemble des parcelles. Les quelques adultes d'altises observés ne sont pas nuisibles pour les cultures. Quelques pontes ainsi que les premières chenilles de piérides sont observées.
Compte tenu de la faible pression de ces ravageurs, il n'est pas nécessaire d'intervenir pour le moment.

CULTURES BIOLOGIQUES

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR-FINISTERE–ILLE ET VILAINE

Les données d'observation sur l'activité des mouches du chou sont également valables pour la rubrique Cultures Biologiques (réseau d'observation comprenant également des parcelles en agriculture biologique). La détermination des pics d'activité doit permettre une meilleure gestion de la protection par bâchage des pépinières ou des plantations (seul moyen de protection actuellement efficace pour ce mode de production).
Compte tenu de la baisse générale d'activité des mouches, le débâchage pour les plantations les plus avancées peut-être réalisé sans risque de dégâts. Par contre, maintenir la protection des pépinières par bâchage.

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR–FINISTERE-ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts se maintiennent à un niveau très faible pour l'ensemble des parcelles. On note toujours une activité importante des parasites des pucerons avec un nombre de pucerons parasités (momies et mycoses) supérieur au nombre de pucerons vivants pour une majorité de parcelles. On observe également une bonne activité des punaises prédatrices de pucerons et quelques larves de syrphes et de coccinelles.
On observe très peu de pucerons noirs.
Compte tenu du faible nombre de pucerons verts et noirs, il est inutile d'intervenir contre les pucerons.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR

Les premières taches observées pour les premières parcelles suivies (plantations de début avril) sont bien maîtrisées par les traitements au cuivre. Les foyers présents dans les parcelles ou dans l'environnement sont toujours source de nouvelles contaminations.
Maintenir la protection contre le mildiou avec des produits à base de cuivre. En cas de mildiou déclaré, privilégiez la fréquence des interventions (7 jours d'intervalle) en respectant les conditions d'utilisation des produits à base de cuivre. L'apport maximal de cuivre actuellement autorisé est de 5 à 8.7 kg/ha selon le type de cuivre apporté et la dose de cuivre contenu dans la spécialité commerciale (respectez les indications sur les étiquettes des produits).

FINISTERE-ILLE ET VILAINE

En l'absence de traitement, on observe le développement du mildiou avec des foyers constitués pour certaines parcelles. En présence de symptômes sur les parcelles ou dans l'environnement, le développement de la maladie est toujours important (présence de fructifications).
Mêmes préconisations que pour les Côtes d'Armor.